



Santé - Social

Fédération Française de la Santé,
de la Médecine et de l'Action Sociale



Communiqué de Presse

Le 03/04/2015

Inspection du travail : la Croix Rouge française est en alerte.

Depuis plusieurs mois, les représentants du personnel de la CFE-CGC du Siège de la Croix-Rouge française alertaient la Direction sur les heures supplémentaires effectuées dans l'établissement.

Après 16 mois d'alerte sans écoute, ils se sont trouvés dans l'obligation de saisir la DIRECCTE (Direction du Travail) afin de faire régulariser la situation des salariés.

À notre grande surprise, les premiers résultats du contrôle effectué dépassent très largement nos prévisions les plus pessimistes dans **un rapport de 206 pages** relevant **plus de 3 800 infractions** portant sur :

- Dépassement de la durée maximale quotidienne de travail,
- Dépassement de la durée maximale hebdomadaire,
- Dépassement de la durée maximale hebdomadaire sur douze semaines,
- Privation du repos quotidien minimal.

Dans ses conclusions, la DIRECCTE demande :

- de faire cesser immédiatement les dysfonctionnements,
- la réparation financière des préjudices causés aux salariés.

La CFE-CGC s'associe fortement aux demandes de la DIRECCTE et souhaite la constitution d'une commission tripartite Employeur, Comité d'Etablissement et Organisation Syndicale afin de chiffrer et valider le préjudice en nombre d'heures subi par chaque salarié.

Dans le cadre de son projet de modification d'organisation, dite « optimisation », la CFE-CGC demande que la Croix-Rouge française intègre les paramètres de la durée du travail dans sa mise en œuvre.

La CFE-CGC restera attentive aux réponses apportées par la Direction afin que les droits des salariés soient respectés.

La CFE-CGC Santé-Social, en quelques mots :

Créée en 1982, la Fédération CFE-CGC Santé-Social rassemble les professionnels de la santé, du social et du médico-social. Elle se constitue de syndicats professionnels, libres, apolitiques et constructifs. Les adhérents sont répartis en 10 syndicats selon leur profession, leur catégorie, ou leur secteur d'activité : Syndicat National de l'encadrement Sanitaire et Social, Syndicat National des Organismes de Mutualité, Union Nationale des Médecins Salariés etc. La CFE-CGC Santé-Social, c'est plus d'une vingtaine de négociateurs nationaux CFE-CGC qui négocient accords, conventions collectives par branche, secteur d'activité.

La CFE-CGC Santé-Social est présente dans le secteur social, médicosocial, sanitaire privé à but non-lucratif, sanitaire privé à but lucratif, fonction publique hospitalière, mutualité...



CFE-CGC Santé-Social
39 rue Victor Massé - 75009 Paris
tél. 01 48 78 49 49 - fax 01 40 82 91 31
federation@cfecgc-santesocial.fr

Contact Presse :
Eric Laurent
06 87 28 39 50
eric.laurent@croix-rouge.fr

www.cfecgc-santesocial.fr